



CHAIRE
DROIT DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES
Claude Champaud

FONDATION
RENNES 1
Progresser Innover Entreprendre

UNIVERSITÉ DE
RENNES 1



Dans la continuité des travaux de Claude Champaud, à l'origine de la doctrine de l'entreprise, premier Président de l'Université de Rennes 1, les travaux de la chaire de recherche et de formation « Droit des activités économiques - Claude Champaud - Fondation Rennes 1 s'ancrent dans une certaine conception de l'entreprise, et en particulier de la place de l'humain dans l'organisation.

Afin de serrer au plus près les enjeux à venir de notre économie, les axes de recherche choisis pour la Chaire ne sont pas issus de la discipline juridique mais au contraire des courants forts qui préoccupent entreprises et parties prenantes. Force de réflexion et de proposition, la Chaire vise à proposer de nouveaux modèles et méthodologies, considérant que le Droit contribue à structurer, à générer de nouvelles dynamiques et constitue un facteur de régulation.



Claude Champaud,
1er président de l'Université de Rennes 1

Les enjeux

- Repenser la relation de travail en entreprise
- Agir pour simplifier et clarifier le droit et l'enchevêtrement des normes

Les partenaires



Groupama
Loire Bretagne



LA PROPRIÉTÉ. LA CONFIANCE EN PLUS

enedis
L'ELECTRICITE EN RESEAU



Les thématiques

Les nouvelles formes de collaboration

Certaines formes nouvelles de collaboration posent question au regard de la nature juridique de la relation, de l'intégration dans l'entreprise de ces collaborateurs nouvelle génération, et de la compatibilité avec l'affectio societatis.

Les nouveaux usages du numérique dans la relation de travail

Le développement des outils numériques est une formidable opportunité pour repenser l'organisation de la relation de travail, et en particulier le télétravail. La mise en place de nouvelles pratiques liées à ces outils s'effectue dans un cadre juridique toujours en construction qui justifie une analyse approfondie.

Le développement, le transfert, et la valorisation des compétences

Pour les nouvelles générations, la sécurité de l'emploi et la rémunération ne suffisent plus à attirer et conserver les compétences dans l'entreprise. Les collaborateurs sont de plus en plus nombreux à souhaiter donner du sens à leur travail et à s'identifier à des valeurs. Sur quels leviers juridiques s'appuyer pour adapter l'entreprise à ces nouvelles aspirations et aux enjeux de la RSE ?

DURÉE : 2020-2022

L'équipe

Danièle Briand, Titulaire de la chaire, Maître de conférences à la Faculté de Droit de l'Université Rennes 1, Avocat-conseil, membre de l'Association internationale de droit économique (AIDE) et de l'Institut Euro-africain de droit économique (INEADEC) et les enseignants-chercheurs associés de l'Université de Rennes 1.

Les laboratoires et formations associés



« Les acteurs de la chaire se donnent pour ambition de repenser la relation de travail dans l'entreprise : il s'agit de poursuivre l'œuvre de Claude Champaud sur le champ de l'humanisme entrepreneurial, mais également de l'intensifier, et d'initier des projets nouveaux autour de la prise en considération de l'homme dans l'entreprise. »

Danièle Briand, titulaire de la chaire

La Fondation Rennes 1

« Progresser, Innover, Entreprendre »

Outil de rapprochement entre l'Université de Rennes 1 et les acteurs socio-économiques, la fondation mène et soutient des actions en faveur de l'innovation et du développement socio-économique du territoire. Depuis 2010, entreprises de toutes tailles, organismes, associations et particuliers soutiennent, par leurs dons, la fondation. Facilitateur dans les relations avec les entreprises, la fondation constitue un réseau sur lequel l'université de Rennes 1 est fière de pouvoir s'appuyer.

Les chaires de la fondation en pratique

- > Favoriser une recherche pluridisciplinaire et stratégique de pointe à l'Université de Rennes 1 pour répondre à des enjeux sociétaux
- > Développer des formations associées aux travaux de la chaire
- > Fédérer universitaires et acteurs socio-économiques autour de sujets d'intérêt commun dans un lien constant et durable.

Etre partenaire d'une chaire Fondation Rennes 1

- > Faire le choix d'une thématique de recherche proche des préoccupations de son entreprise en adéquation avec les compétences de l'Université de Rennes 1
- > Bénéficier de l'animation de la chaire par l'équipe de la fondation (organisation, événements et communication)
- > Participer à des rencontres, échanger avec les chercheurs et les acteurs socio-économiques
- > Intégrer le comité de pilotage pour des échanges approfondis entre chercheurs et entreprises partenaires
- > Favoriser l'innovation et ses retombées socio-économiques pour le territoire et ses entreprises.

Les chaires en cours

- > Cancer et innovation (2018-2020)
- > Vivre ensemble (2019-2021)
- > Eaux et territoires (2019-2021)
- > Données massives en santé (2019-2021)
- > Aliments et Bien manger (2020-2022)
- > Droit des activités économiques - Claude Champaud (2020-2022)

Devenez partenaire des Chaires – Fondation Rennes 1

fondation@univ-rennes1.fr

02 23 23 37 54

<https://fondation.univ-rennes1.fr/>



@FondationR1 #ChaireFR1



FondationR1

